

Bailleurs sociaux – Prévenir les surchauffes et rénover le parc de logements collectifs pour améliorer le confort d'été

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIFS

- > Comprendre les causes et les conséquences de la surchauffe et identifier les bâtiments, logements et occupants les plus exposés
- > Connaître les principales solutions d'amélioration du confort d'été et identifier leurs conditions d'efficacité et leurs critères de choix
- > Identifier les étapes d'une stratégie graduée, du plan canicule à la rénovation globale, incluant le cahier des charges, le suivi des travaux et l'implication des habitants et des équipes de proximité.

PROGRAMME

Pourquoi le parc social doit-il s'adapter ?

- > Évolution des vagues de chaleur et exposition actuelle et future des logements
- > Effets sanitaires et sociaux et populations vulnérables
- > Conséquences pour le bailleur : réclamations, qualité d'usage, vacance, charges et responsabilité du gestionnaire.

Comprendre la surchauffe d'un logement

- > Température de l'air et température ressentie, rayonnement, humidité et vitesse d'air.
- > Effets de l'orientation, des vitrages, de l'inertie, de l'isolation, de la ventilation, des apports internes et des usages.
- > Point de vigilance sur les interactions entre performance d'hiver et confort d'été

Identifier les bâtiments et logements prioritaires

- > Méthode de prédiagnostic : localisation et îlot de chaleur, époque de construction, morphologie, orientation, dernier étage, logements traversants ou mono-orientés, façades vitrées, protections solaires, ventilation et possibilités d'ouverture nocturne...
- > Utilisation des réclamations, mesures de température et données patrimoniales

PUBLIC CONCERNÉ

- > Responsables de patrimoine,
- > Responsables techniques
- > Chargés d'opérations de réhabilitation
- > Responsables énergie et environnement
- > Responsables maintenance et exploitation,
- > Responsables de secteur et directions de la maîtrise d'ouvrage des bailleurs sociaux.

DURÉE

- > 1 Jour soit 7 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 880 € HT par personne soit 1 056 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive et active (études de cas et ateliers)

LES

- > Une formation conçue pour passer d'une approche bâtiment par bâtiment à une stratégie patrimoniale : repérer les résidences prioritaires, arbitrer les investissements et intégrer le confort d'été aux opérations de rénovation déjà programmées

Bailleurs sociaux – Prévenir les surchauffes et rénover le parc de logements collectifs pour améliorer le confort d'été

PROGRAMME

Atelier : établir le diagnostic d'une résidence

- > Analyse d'un dossier simplifié de résidence
- > Identification des causes dominantes et des logements les plus vulnérables

Choisir les solutions adaptées à l'existant

- > Agir sur les abords et l'environnement : protections solaires extérieures ; occultations ; vitrages ; toiture ; isolation ; couleur et albédo ; végétalisation ; ventilation naturelle ; surventilation nocturne ; brasseurs d'air et solutions de rafraîchissement
- > Conditions d'efficacité et points de vigilance

Construire une stratégie graduée

- > Niveau 1 : mesures immédiates et plan canicule
- > Niveau 2 : interventions rapides et travaux ciblés
- > Niveau 3 : intégration dans une rénovation globale
- > Comparaison multicritère : efficacité, investissement, charges, carbone, maintenance, sécurité et acceptabilité

Étude de cas : arbitrer un programme de rénovation

Passer du diagnostic au cahier des charges

- > Données à recueillir
- > Études à commander
- > Place de l'instrumentation et de la STD
- > Exigences à inscrire dans le programme
- > Critères de réception et indicateurs de suivi après travaux.

Associer habitants et équipes de proximité

- > Information en période chaude, consignes d'usage, traitement des personnes vulnérables, rôle des gardiens et de la maintenance.
- > Éviter de faire reposer la performance uniquement sur le comportement des locataires.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (inter-entreprises)
ou questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (intra-entreprise)

PUBLIC CONCERNÉ

- > Responsables de patrimoine,
- > Responsables techniques,
- > Chargés d'opérations de réhabilitation,
- > Responsables énergie et environnement,
- > Responsables maintenance et exploitation,
- > Responsables de secteur et directions de la maîtrise d'ouvrage des bailleurs sociaux.

DURÉE

- > 1 Jour soit 7 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 880 € HT par personne soit 1 056 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 3 personnes
- > Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie expositive et active (études de cas et ateliers)

LES

- > Une formation conçue pour passer d'une approche bâtiment par bâtiment à une stratégie patrimoniale : repérer les résidences prioritaires, arbitrer les investissements et intégrer le confort d'été aux opérations de rénovation déjà programmées